

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

Acheteur:

Compte client: C00628

FACTURE n°: J6126267 du: 31/05/18

**SCAUTO** 

ZONE ARTISANALE DE LA CHEVALERIE

50000 SAINT LO

**FRANCE** 

Affaire n° : K019231 Commande WEB :
Commande : Payeur : C00628

Référence: 95559193

Référence	Désignation		Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONT	RAT	1.00	19.88	19.88 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/0	)4/2018				
	Par BENOIT BRIARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MS810dn+1Bac 550 - LOCATION SUI	VANT CONTRAT	1.00	21.23	21.23 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/0					
	Par BENOIT BRIARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MS811dn+1Bac 550+1BAL 4 - LOCA	1.00	39.80	39.80 €	C220	
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/0					
	Par BENOIT BRIARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MS812dn+2Bac 550 - LOCATION SUI	VANT CONTRAT	1.00	40.13	40.13 €	C220
	SCAUTO SAINT LO : Periode du 01/04/2018 au 30					
	Par BENOIT BRIARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MS811dn+2Bac 550+1BAL 4 - LOCA	TION SUIVANT CONTRAT	1.00	41.16	41.16 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/0					
	Par BENOIT BRIARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MX710de+1Bac 550 - LOCATION SUI	VANT CONTRAT	1.00	61.00	61.00 €	C220
		A reporter			223.20 €	
CONDITIONS DE XXXXXX	REGLEMENT:  Base HT € Code Taux		TOTAL HT € XXX		xxxxx	x

CONDITIONS	DE REGLEMENT :	Base HT € Code	Taux	Montant TVA €	TOTAL HT €	XXXXXX
Le	XXXXXX XXXXXX	XXXXXX XX	XXXX	XXXXXX	TOTAL TVA €	XXXXXX
	XXXXXX	XXXXXX XX	XXXX	XXXXXX	TOTAL TTC € Acompte	XXXXXX XXXXXX
Montant	XXXXXX XXXXXX XXXXXX	TVA ACQUITTEE SUR I Une indemnité de 40 € sera en application des articles La	due en cas	de retard de paiement	RESTE A PAYER €	XXXXXX

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page 1



CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

Acheteur:

FACTURE n°: J6126267 du: 31/05/18

**SCAUTO** 

ZONE ARTISANALE DE LA CHEVALERIE

Driv Hnit

Montant Not

50000 SAINT LO

**FRANCE** 

Affaire n° : K019231 Commande WEB :
Commande : Payeur : C00628
Compte client : C00628 Référence : 95559193

Référence	ſ	Désignation	Qt	é	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
		Rep	ort			223.20 €	
	SCAUTO Saint Lo	: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018					
	Par BENOIT BRIA	ARD					
REV_BODEMER	LEXMARK - MX710de+2Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT			00	62.36	62.36 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018						
	Par BENOIT BRIARD						
REV_BODEMER	LEXMARK - MX810dme+2Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT			00	88.09	88.09 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018						
	Par BENOIT BRIARD						
REV_BODEMER	LEXMARK - X950dhe - LOCATION SUIVANT CONTRAT			00	93.19	93.19 €	C220
	SCAUTO Saint Lo : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018						
	Par BENOIT BRIARD						
		<u>-</u>					
CONDITIONS DE REGLEMENT :			TOTAL HT €		400.04.6		
03_LCR		Base HT € Code Taux Montant TVA €		IUIAL HI€		466.84 €	
Le	31/07/18 466.84 € C220 20% 93.37 €		TO	TOTAL TVA €		93.37 €	
			TC	)TA	\L TTC €	560.21	€
					Acompte	0.00	€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement RESTE A PAYER €

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page2

560.21 €

560.21 €

Montant